



L'Espérance de Sainte Philomène

Joyeux et saint Noël 2019 ! N° 12

L'autorité



... Et bien, abordons cette question, d'autant plus que de nos jours la notion d'autorité et son exercice sont en effet bien malmenés !

L'autorité parentale est de droit naturel ; elle se trouve dans la nature des choses voulues par le Créateur qui confie directement une autorité aux parents dès lors qu'ils ont un enfant. L'autorité parentale est donc d'autant plus légitime qu'elle a Dieu lui-même pour origine.

L'enfant est comme un arbrisseau. Il ne se développera pas sans une bonne terre, l'aide d'un tuteur et les bienfaits du soleil et de l'eau : la famille est ce terreau. L'école, qui ne se substitue pas aux parents mais les aide dans leur mission d'éducation, agit comme un tuteur. Et la grâce divine est pour l'âme ce que le soleil et l'eau sont pour les arbrisseaux.

Le mot « autorité » vient de auctus, participe passé du verbe augere qui signifie accroître, faire croître, augmenter, développer, enrichir... Ainsi : *plebis libertatem et commoda augere* — (CICÉRON, *Sest.*, 137) se traduit par : développer la liberté et le bien-être du peuple. Ou encore : *transibunt et augebitur scientia* (inscription gravée sur un cadran solaire) signifie : elles passeront et la science sera enrichie. L'autorité n'est donc pas l'art de multiplier les commandements et les défenses, encore moins

celui de brailler. Si c'est le cas, c'est que les parents manquent d'autorité morale, de cette force intérieure, cette influence éducative qui pénètre l'âme de l'enfant pour la façonner, pour guider, encourager, soutenir celui qui n'est pas un simple subalterne mais le petit être faible qu'ils ont engendré. Certes, il faut savoir, à l'occasion, sévir, mais jamais sous le coup de la colère, qui est précisément un défaut et qui est souvent l'injuste réaction à des soucis qui n'ont rien à voir avec le « chevreau émissaire ». L'enfant ne comprendra pas que l'on exige de lui une perfection que l'on ne pratique pas soi-même. La supériorité morale de l'éducateur doit s'exprimer avant tout par l'exemple et une grande maîtrise de soi.

Certes, l'autorité parentale ne s'exerce pas de la même façon aux différents âges de l'enfant. Ainsi, au cours des premières années de l'existence, il faut imposer, sans le concours personnel de l'enfant, des habitudes qui lui apprendront à dominer ses impressions et ses caprices. Puis, les parents auront à cœur d'orienter l'enfant vers une connaissance de plus en plus claire du bien et du mal et d'exercer en conséquence son obéissance, qui est particulièrement « la sainteté des enfants ». Mais rire chaque fois que le « petit génie » fait le malin et se tient n'importe comment ne sera pas sans graves conséquences pour son avenir. En revanche, plus tard, sous l'influence de l'admiration aimante que provoque l'autorité parentale par ses exemples et son élévation morale, l'adolescent acquerra de plus en plus le sens de la responsabilité personnelle et du devoir accompli pour des motifs supérieurs à la crainte d'une punition ou l'espérance d'une récompense : l'amour de Dieu et du prochain.

L'éducation est bien *l'art des arts*. Il n'est pas aisé d'unir des dispositions apparemment contraires comme une fermeté sans dureté avec une douceur sans faiblesse pour obtenir de son enfant à la fois respect et affection. C'est dans une prière persévérante au Cœur de Jésus, à la sainte Vierge et à saint Joseph que les parents puiseront les grâces qui leur sont nécessaires.

abbé Bertrand Labouche

Le mot des Sœurs

Les perles de la rentrée...

Après de bonnes vacances, nos 24 élèves ont repris le chemin de l'école avec joie et entrain ! Quelques semaines nous ont permis de constater, au cas où nous aurions pu avoir un doute sur cette réalité, la nécessité de l'instruction. Nous aimerions vous faire participer à nos découvertes, en vous livrant quelques perles (anonymes, bien sûr !) de nos petits génies en herbe !

Le jour de la rentrée, les anciens arrivent « en irruption »... une rentrée a toujours, en effet, quelque chose de volcanique ! donc les enfants se « réunissent » pour les premiers cours, ce que nous « apprécions » à sa juste valeur et « nous choisissons » les conjugaisons les plus urgentes à acquérir : heureusement que « nous avons » du courage ! Après cette importante leçon, il nous fallut nous pencher sur la géographie de notre beau pays. Sachez que « le climat dépend des quatre points cardinaux », que « les paysages de la Beauce se ressemblent tous : ils sont très monstrueux » et, qu'enfin, le chef-lieu du département de l'Ain est « Bourg-en-Brest »... vive la Bretagne !

Avec la même aisance, nos « filous » en herbe ont pu aborder l'Histoire de France et déclarer sans ambages que « Luther met des places fortes en

France ». Les jardins de Versailles ont été un gros chantier, jugez-en par les noms de ceux qui durent y participer : « Bosset de Muet (alias Bossuet !), Molière, Rochambeau et Louvois »... on aurait aimé assister aux réunions de chantier !

Un peu de poésie s'avère nécessaire pour apprécier la belle nature en automne :

« j'aperçois les cultivations qui sont d'un jaune plus pâle que l'été » !

Les exercices de vocabulaire révèlent les richesses de notre belle langue : « parler seul, c'est faire un monsermont » ! En tout cas, un point est indéniable : le rôle essentiel d'une maman ; nos petits en sont conscients : « Maman apporte avec elle du courage et de la bonté parce qu'elle range toute la maison » ; faut-il lire entre les lignes « à ma place » ? A certaines heures, quand elle prépare le Marché de Noël par exemple, « elle

couture ».

Mais n'oublions pas que nous sommes dans une école catholique : de temps à autre, nous avons « un petit bout de Messe et un petit bout de chapelet » !

Quoiqu'il en soit, la bonne volonté est au rendez-vous et, mises à part ces quelques fantaisies, nul doute que nos élèves passeront une bonne année scolaire, grâce à vous, chers Bienfaiteurs, qui soutenez notre petite école ! Soyez assurés de la prière des enfants de l'école : le Bon Dieu, tout-puissant, sait transformer « les bouts de prière » en grandes grâces !



Dates à retenir:

- ◇ *Premières communions: 24 mai 2020*
- ◇ *Fête de l'école: 21 juin 2020*

Ecole Sainte-Philomène

*20, rue Aristide Briand
56000 VANNES
Tel.: 07 68 94 65 61*

POUR SOUTENIR L'ÉCOLE !

RELEVÉ d'IDENTITÉ BANCAIRE

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01013	0717058H034	27
IBAN: FR19 2004 1010 1307 1705 6H03 427		- BIC: PSSTFRPPREN	

DOMICILIATION

La Banque Postale — Centre Financier 44900 NANTES CEDEX

TITULAIRE DU COMPTE

Association Sainte-Philomène—20, rue Aristide Briand 56000 VANNES